



## Procès-verbal de la séance de la commission d'établissement de Floréal

21 Septembre 2022

Collège de Floréal, salle de projection

Quart Parents :	Tania Revaz, Elena Torriani, Nicolas Frémaux, Anel Aubert
Quart Professionnels :	Eric Novello, André Fivaz, Karine Perrottet, Floriane Nikles
Quart Organisations :	Raphaëlle Deshayes, Françoise Maeder, Marie-Christine Richard, Dominique Barca
Quart politique :	Karine Roch, Emmanuel Laisné
Excusé-e-s/absent-e-s :	Nathalie Cheseaux, Charlotte Gyger, Letizia Stasi

### **Ordre du jour**

- Visite des bâtiments scolaires (18h30 à 20h)
  - Accueil de M. Novello – Apéro (20h)
1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour (20h30)
  2. Adoption du procès-verbal du 15 juin 2022
  3. Mot du bureau
  4. Mot du directeur
  5. Divers et propositions individuelles

### **1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

Raphaëlle Deshayes ouvre la séance à 20h.

Elle souhaite la bienvenue à M. Novello, qui reprend la direction de l'établissement de Floréal depuis cet été, et lui passe la parole pour se présenter à l'assemblée.

M. Novello est issu de l'enseignement et a fait l'essentiel de son parcours professionnel dans la Broye; d'abord comme enseignant, puis avec une position de décanat, puis enfin un poste de directeur de deux petits établissements de Granges et Lucens. Suite à l'entrée en vigueur de la LEO, il a participé à la consolidation en un plus grand établissement en primaire intercommunal sur Moudon et Lucens.

Dans l'idée de se confronter à de nouveaux défis professionnels, de partager plus largement son expérience et ayant récemment déménagé à Pully, il a postulé avec succès pour le poste de direction de l'établissement.

Raphaëlle Deshayes remercie M. Novello et propose un rapide tour de table de présentation des membres. Elle souhaite ensuite la bienvenue à M. Zinn-Poget, parent d'élève, qui profite du fait que les séances de la commission sont publiques pour assister en tant qu'auditeur. Elle précise que M. Zinn-Poget a écrit à la commission au début de l'année pour lui communiquer son insatisfaction au sujet des APEMS; le sujet sera traité lors du mot du bureau.

## **2. Adoption du procès-verbal du 15 juin 2022**

Le procès-verbal du 15 juin est accepté avec remerciements à son auteur.

## **3. Mot du bureau**

Raphaëlle Deshayes commence le mot du bureau par le sujet des APEMS. En effet la commission a reçu un courrier (par M. Zinn-Poget), de même que plusieurs retours de parents par oral au sujet de la gestion de la rentrée. En substance, le courrier d'enclassement a été reçu extrêmement tardivement (à la mi-août), et des élèves de Montriond domiciliés dans le secteur Grancy se sont retrouvés en APEMS au collège de Cour, soit à l'autre bout du quartier. La réception très tardive de cette information a placé plusieurs familles dans une urgence organisationnelle.

Afin de pouvoir traiter d'autres thèmes lors des séances, elle propose de constituer un groupe de travail autour des problématiques liées aux APEMS, qui sont malgré tout dans le champ de compétences de la commission. Floriane Nikles demande des précisions: quels sont les problèmes relevés? Emmanuel Laisné cite les enclassements tardifs et/ou loin du domicile, le fait que des parents doivent souvent trouver des solutions au dernier moment et l'impression que les APEMS accueillent les enfants avec des solutions bricolées. Au sujet du nouvel APEMS des Plaines, dont la mise en service est prévue pour le 1er novembre, des questions se posent autour des critères d'attribution: par domicile familial ou par classe?

Anel Aubert complète: cette rentrée, les informations aux parents sont parvenues de manière très tardive (environ une semaine avant la rentrée). Cette année toutes les demandes ont pu être honorées, mais le déroulement s'est avéré problématique.

Raphaëlle Deshayes demande s'il y a un intérêt des membres à créer ce groupe de travail dédié avec des personnes intéressées.

Elena Torriani approuve, notant qu'après l'effort de communication du service auprès de la commission, il lui paraît important de pouvoir faire un retour au sujet des problèmes relevés. André Fivaz approuve lui aussi l'idée d'un groupe dédié.

Dominique Barca annonce pouvoir délivrer quelques informations. Tout d'abord, elle note que les APEMS se réjouissent de collaborer avec M. Novello pour améliorer la procédure d'enclassement.

Ensuite, elle confirme que la mise en service du bâtiment des Plaines est toujours prévue pour le 1er Novembre. Une séance d'information aux parents sera organisée à ce sujet le 11 octobre.

Emmanuel Laisné en profite pour noter que, malgré les différents griefs dans les retours de parents, ceux-ci sont toujours élogieux envers les personnels des APEMS, qui font preuve de compréhension et de flexibilité.

M. Novello confirme qu'il est en contact avec M. Petermann, responsable du secteur Floréal pour le parascolaire, afin de collaborer au mieux. Chacun garde bien sûr sa mission, mais l'idée est que l'école puisse s'organiser le plus tôt possible, en particulier en ce qui concerne les enclassements, et ainsi permettre une communication aux parents plus tôt dans l'année.

M. Novello questionne l'assemblée sur le mandat qui serait confié à ce groupe de travail. Pour Emmanuel Laisné, le plus important serait de permettre une remontée du point de vue des parents dans un fonctionnement qu'il trouve plutôt bureaucratique. Pour Dominique Barca, il faudrait mettre autre chose derrière, au-delà du besoin avéré d'améliorer la clarté nécessaire dans les informations. Raphaëlle Deshayes relève le caractère nouveau des problématiques des APEMS dans la commission ces deux dernières années: d'abord sur le dossier de Sévelin, l'année passée la question des places manquantes, et maintenant la question des géographiques des enclassements et leur communication tardive. Elle propose que le premier mandat du groupe de travail soit d'effectuer un retour à Mme Mühlebach sur l'expérience de la rentrée. Cela paraît une proposition acceptable à M. Novello.

Dominique Barca, Elena Torriani et Emmanuel Laisné sont volontaires pour constituer ce groupe de travail.

#### **4. Mot du directeur**

M. Novello effectue actuellement un état des lieux du fonctionnement de l'établissement. Certaines choses ne sont pas encore très claires pour lui, et il est au travail avec la conférence des maîtres pour établir une vision du projet éducatif, et clarifier l'état – en cours ou en pause – de différents projets.

Comme tel, il n'a pas encore de grands projets prévus dans l'immédiat, mais une problématique actuelle qui lui tient à cœur est celle de la durabilité. Il aimerait que l'établissement démarre une réflexion visant la durabilité, en termes écologiques mais pas seulement. Et cela pas uniquement en salle des maîtres, mais aussi en impliquant les différents acteurs de l'école, par exemple la commission.

Par ailleurs, il se pose une question: y a-t-il déjà eu des rencontres organisées entre les parents d'élèves et la direction? C'est quelque chose qu'il a mis en place dans le passé, avec succès. Ce serait probablement un peu plus compliqué à faire ici, mais il lui semble que son organisation pourrait être discutée avec la commission.

Il note par ailleurs que selon le règlement communal, une assemblée des parents doit être convoquée tous les deux ans au moins: y en a-t-il une en préparation? Anel Aubert confirme que sa préparation est sur le radar du bureau.

M. Novello note que de nombreuses thématiques auxquelles il est confronté débordent le cadre de l'école, et pourraient intéresser la commission. Par exemple, il a récemment été interpellé au sujet d'un problème de pénétration de vélos cargos de parents dans la cour d'école du collège de Montriond. On atteint ici les limites de son autorité, puisque ces faits ont lieu avant la sonnerie, mais sur le domaine scolaire. Il lui semble intéressant de partager la thématique ici.

Finalement, il cite un dernier sujet qui pourrait être abordé en commission: les enseignants de Tivoli proposent une inauguration de leur bâtiment rénové.

## **5. Divers et propositions individuelles**

### **Vélos Cargo**

M. Novello nous fait part du fait que des parents d'élèves de Montriond amènent leurs enfants à l'école en vélo cargo et soit s'arrêtent sur le trottoir dans la zone d'accès à la cour, soit pénètrent dans la cour ou dans l'espace attenant dévolu au parcage des véhicules du corps enseignant. Cela a été reporté par un agent de sécurité publique, ainsi que par des enseignants qui se sont plaint de blocage de l'accès à la zone de parking ou de dommages à leurs véhicules.

L'agent de sécurité publique a expliqué aux parents qu'ils devaient rester à l'extérieur du parking et de la cour, mais les parents cyclistes font valoir qu'il n'y a pas d'autre endroit adapté.

Raphaëlle Deshayes propose de faire un tour d'horizon des perceptions des utilisateurs du site ici présents. Karine Perrottet a entendu des échos par ses collègues en salle des maîtres: des parents se parquent sur les places de parc, des voitures sont griffées, et des parents bloquent la barrière et ne laissent pas pénétrer les voitures des enseignants. Les enseignants pensent que les parents peuvent se parquer autour du parc. On fait remarquer qu'en fait la circulation des cycles est interdite sur la place de Milan.

M. Zinn-Poget, lui-même cargo-cycliste l'année passée, partage sa perspective: lui aussi allait se parquer derrière la barrière (donc dans la zone de parking), et n'a perçu aucun problème. Il note avoir par contre été rappelé à l'ordre par des agents de sécurité publique à vélo dans le périmètre de la place de Milan.

Marie-Christine Richard note que le tronçon de l'avenue Dapples attenant au collège de Montriond est en train d'être réaménagé en mobilité douce<sup>1</sup>. Il serait bon d'impliquer la ville pour inclure cet élément de réflexion dans le projet.

---

<sup>1</sup>C.f. Préavis N° 2022 / 07 "Rues Vivantes II" de la Municipalité, prévoyant un investissement de "CHF 450'000.pour l'avenue Dapples, au droit du collège de Montriond"

<https://www.lausanne.ch/apps/actualites/Next/serve.php?id=655&kind=etape&title=diffusion+au+Conseil+communal>

Dominique Barca n'a pas noté de problème spécifique.

Elena Torriani relève que l'augmentation du nombre de vélos cargos correspond à un mouvement sociétal de fond autour de la mobilité douce, et est appelé à se poursuivre. Elle note qu'il faut donc adresser la problématique: en l'occurrence, il n'y a pas de place pour les utilisateurs sur le trottoir, ni dans le parc à vélo qui n'est pas dimensionné pour des vélos cargos.

Karine Roch trouve le débat intéressant, et se réjouit de faire remonter le sujet au conseil communal. Elle est contente d'entendre des problèmes de ce type, en évolution par rapport à celui des parents-taxi en voiture.

Nicolas Frémaux note que la ville a un délégué vélo; il lui semble être la personne indiquée à interpeller, de façon à ce que ce secteur de l'espace public puisse être pensé de façon à permettre une cohabitation efficace des différents utilisateurs.

M. Novello remarque que les poussettes ne posent pas problème. Dès lors, si les parents poussent les vélos, il ne devrait pas y avoir de problème.

Anel Aubert propose d'améliorer l'information des usagers du site par une signalétique appropriée. M. Novello rétorque qu'il n'est pas en son pouvoir d'en faire installer une, puisque son domaine d'autorité concerne seulement le domaine scolaire (et non, par exemple, les barrières attenantes) et cela seulement durant le temps scolaire.

Floriane Nikles questionne la nécessité de ces parents, a fortiori résidents du quartier, d'amener leurs enfants à vélo, et non pas à pied. Pour Elena Torriani cela relève de la logistique familiale: souvent ces trajets se font sur une partie d'un déplacement ultérieur des parents, par exemple à leur lieu de travail. Pour elle ce besoin est acquis, et il faut réfléchir au meilleur endroit aux abords de l'école où le débarquement peut s'effectuer.

M. Novello propose à la commission d'adresser un courrier à la municipalité en faisant état du problème. De son côté la direction enverra un courrier aux parents avec un rappel de l'affectation des différentes parties du périmètre. Karine Roch recommande que le courrier soit rédigé avec une sensibilité à ne pas aggraver les parents, qui sont, au demeurant, en droit d'amener leurs enfants à vélo. Floriane Nikles propose en outre de soulever le point lors de la prochaine séance du conseil des établissements lausannois.

La proposition que le bureau rédige un courrier à la municipalité au sujet de la problématique des vélos cargos à Montriond est acceptée à l'unanimité.

### **Autres sujets**

Raphaëlle Deshayes propose, dans l'intérêt du temps, de remettre la discussion de l'organisation d'une assemblée de parents à l'ordre du jour de la prochaine séance. A l'ordre du jour également seront mis le

sujet de places vacantes à la commission (une place du quart école et deux places du quart associations), l'inauguration de Tivoli et un point sur les groupes de travail.

Raphaëlle Deshayes demande si les membres de la commission sont invités à la séance d'information du 11 octobre au sujet de l'APEMS des Plaines. Dominique Barca se renseignera, et communiquera de plus amples informations le cas échéant.

On convient que la prochaine séance de la commission aura lieu le 7 novembre, à 20h à Floréal. Raphaëlle Deshayes rappelle que le 24 novembre aura lieu le prochain conseil des établissements CEL, qui sera exceptionnellement précédé d'un marché aux projets des CETs, auquel tous les membres sont invités, dès 18h30 au collège des Bergières.

Raphaëlle Deshayes clôt la séance à 21h50.

Lausanne, le 12 octobre 2022

Nicolas Frémaux, secrétaire

### Points à suivre

- Tous: prendre note de la séance du CET du 7 novembre à 20h00 à Floréal.
- Tous: prendre note du "marché aux projets" du conseil des établissements scolaires lausannois, le 24 novembre 2022 dès 18h30 au collège des Bergières.
- Bureau: interpellier la municipalité au sujet de la problématique de l'accès et du stationnement de vélos cargos pour de la dépose d'enfants au collège de Montriond
- Délégués au Conseil: soulever la question des vélos cargos à Montriond
- Dominique Barca, Elena Torriani et Emmanuel Laisné: constituer un groupe de travail sur les problématiques liées aux APEMS
- Groupe de travail APEMS: Adresser un courrier à Mme Mühlebach au nom de la commission, faisant un retour sur le ressenti des parents quant au déroulement de la rentrée.
- Points à l'ordre du jour de la prochaine séance:
  - ◆ Organisation d'une assemblée de parents
  - ◆ Places vacantes à la commission

- ◆ Inauguration de Tivoli
- ◆ Point sur les groupes de travail